



COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMISSION SPECIALE SIAMU

REACTION DE LA SECRETAIRE D'ETAT CECILE JODOGNE

La secrétaire d'Etat en charge de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente, Cécile Jodogne, prend acte de la décision du bureau élargi de proposer au Parlement bruxellois qu'une Commission spéciale « SIAMU » soit mise en place à la suite des auditions des dernières semaines. Ces auditions ont largement montré que les dysfonctionnements existent depuis plus de vingt ans.

La première priorité de la secrétaire d'Etat Cécile Jodogne est toujours d'assurer la sécurité des Bruxelloises et des Bruxellois. Sa seconde priorité est d'améliorer la gestion administrative du SIAMU. Elle s'y attèle depuis le début de son mandat. **La réforme profonde qu'elle a proposée et qui a été votée à l'unanimité (moins deux abstentions du VB et de la NVA) entrera en vigueur le 1^{er} mars prochain.**

La politique de la secrétaire d'Etat est résolument tournée vers l'avenir. **La nouvelle organisation apportera des réponses structurelles et permettra d'inscrire le SIAMU dans les principes de la bonne gouvernance.** Cette volonté est partagée par la grande majorité des agents opérationnels et administratifs travaillant au SIAMU.